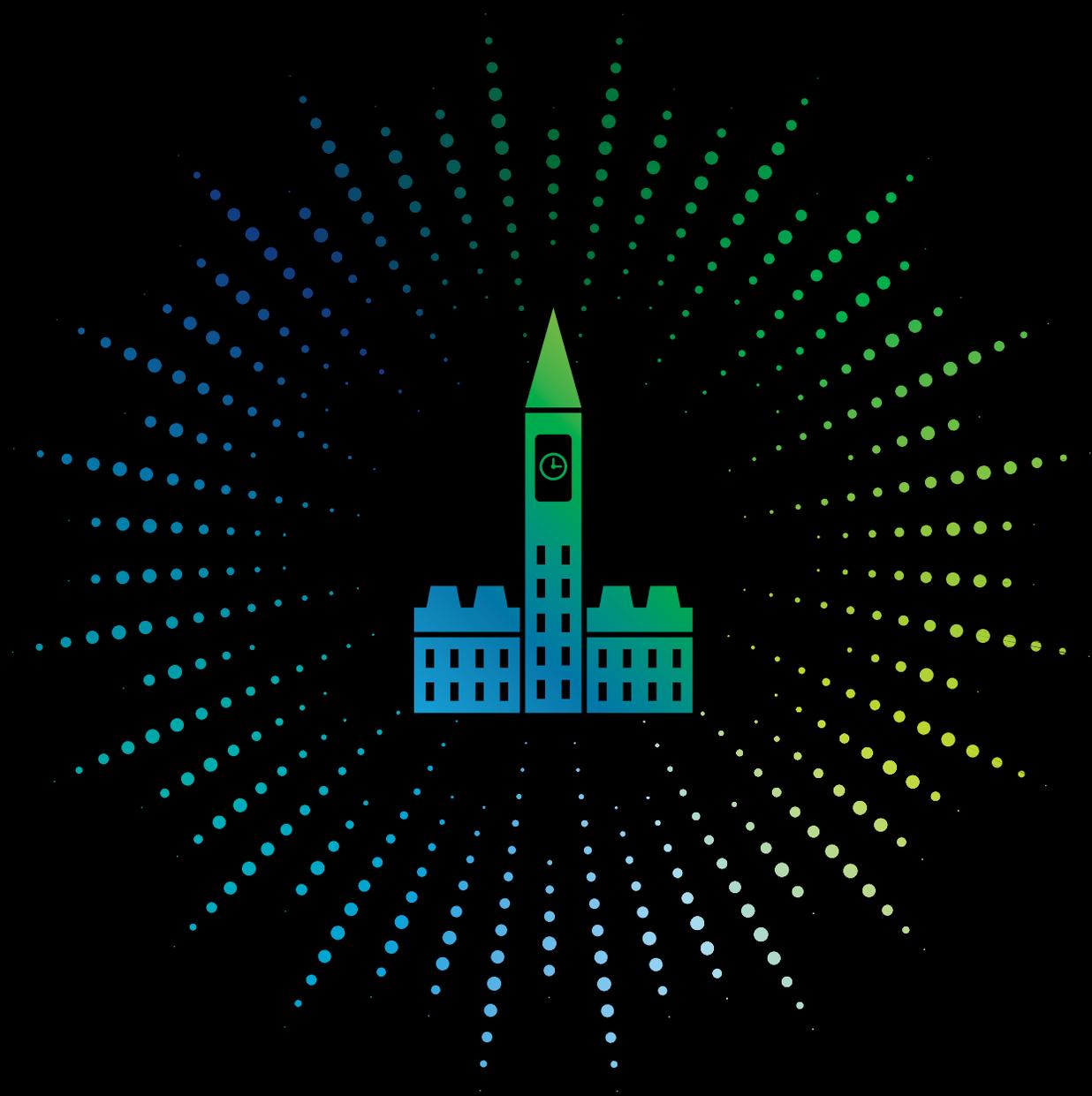


**Deloitte.**



**Budget fédéral 2018-2019**  
Faire progresser le Canada

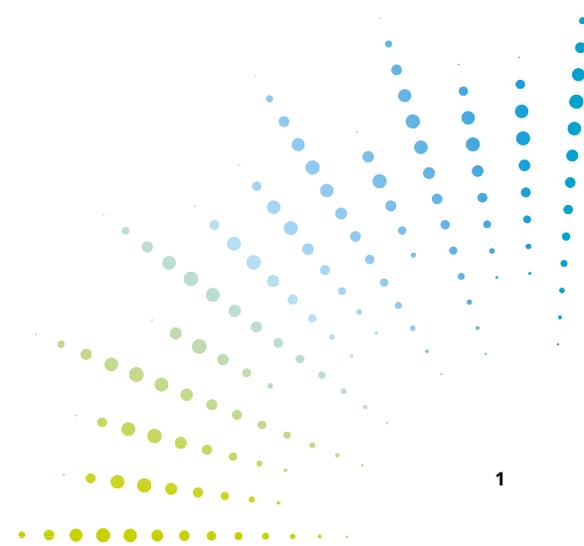
# Table des matières

Comment le budget fait progresser le Canada	1
Canaliser nos investissements et nos ressources pour obtenir un avantage concurrentiel	3
Accélérer la circulation des gens, des biens et des idées	5
Remettre en question le statu quo en matière d'éducation et de perfectionnement des compétences	6
Créer un pays prospère et économiquement plus inclusif	8
Le gouvernement maintient son cap	10

# Comment le budget fait progresser le Canada

Avec le taux de chômage tombé à 5,7 % au pays, son niveau le plus bas depuis plusieurs années, et l'économie canadienne qui tourne à plein régime, le gouvernement libéral jouit pratiquement d'un climat de plein emploi, situation qui avait été observée pour la dernière fois bien avant la crise financière mondiale de 2008.

Cependant, le Canada risque d'être confronté à d'importantes difficultés économiques en raison des projections de faible croissance au cours des cinq prochaines années, du paysage commercial incertain en ce qui concerne l'ALENA et de la pression concurrentielle accrue à la suite de la réforme fiscale américaine. En outre, le milieu des affaires s'attend à des hausses supplémentaires des taux d'intérêt par la Banque du Canada au cours des prochains mois qui pourraient ralentir un marché immobilier qui a contribué de façon disproportionnée à la croissance du PIB canadien au cours de la dernière décennie.



Dans ce contexte, le budget fédéral annuel présente les dépenses et les recettes publiques prévues ainsi que les perspectives de croissance de l'économie canadienne. Le budget constitue toutefois bien plus qu'un simple bilan du gouvernement. Il s'agit d'un document qui présente la feuille de route que propose le gouvernement pour les questions qui sont importantes pour le Canada.

Dans le cadre de notre projet de recherche pluriannuel appelé **Le Canada à 175 ans**, Deloitte a présenté nos propres perspectives audacieuses sur la façon dont notre pays peut devenir le meilleur endroit au monde où vivre et travailler d'ici notre 175<sup>e</sup> anniversaire. En nous fondant sur nos discussions avec des chefs d'entreprise canadiens de partout au pays, nous avons cerné trois domaines cruciaux où des mesures audacieuses et délibérées doivent être prises pour mettre notre pays sur la voie de la réussite. Ces mesures sont présentées dans notre rapport de la série « Le Canada à 175 ans », intitulé **Des paris audacieux pour notre pays : des mesures délibérées s'imposent.**

1. **Canaliser nos investissements et nos ressources pour obtenir un avantage concurrentiel :** le Canada doit concentrer ses investissements dans les secteurs où il y a un avantage concurrentiel réel ou potentiel, et faire preuve d'unité pour soutenir ces secteurs dans le but de créer de véritables champions à l'échelle mondiale. Cela signifie de délaissier la méthode « beurre d'arachide », où les ressources sont réparties de façon dispersée entre de trop nombreux secteurs.
2. **Accélérer la circulation des gens, des biens et des idées :** le Canada doit accélérer de façon très importante sa présence à l'échelle mondiale, et tirer profit de notre réputation d'ouverture et de diversité afin de permettre à nos champions de tirer avantage d'une circulation d'idées, de biens et de talents à l'échelle mondiale. Le Canada doit changer son approche en matière de compétitivité en ajoutant l'action dynamique à son image « gentille ».
3. **Remettre en question le statu quo en matière d'éducation et de perfectionnement des compétences :** le Canada doit remodeler entièrement son système d'éducation afin de devenir une puissance mondiale dans le perfectionnement des compétences, qui dotera les Canadiens des capacités nécessaires pour faire face aux perturbations technologiques croissantes et fera en sorte que tous puissent participer à la prospérité de notre pays. Les entreprises doivent assumer un rôle prépondérant dans l'éducation et la formation d'une main-d'œuvre compétitive.

Un autre rapport de la série « Le Canada à 175 ans », intitulé **Des apparences aux résultats : bâtir des organisations inclusives**, explore comment le Canada peut tirer parti de son engagement à l'égard de l'inclusion pour acquérir un avantage concurrentiel durable sur la scène mondiale. Cela nous procure un quatrième secteur où la prise de mesures audacieuses pourrait aider à mettre le Canada sur la voie de la réussite :

4. **Créer un pays prospère et économiquement plus inclusif :** partout dans le monde, le Canada est reconnu comme une société diversifiée, ouverte et inclusive, mais malgré les progrès accomplis en matière d'inclusion depuis des décennies, nos milieux de travail ne reflètent pas la richesse de la société canadienne. Accroître l'inclusion est la bonne chose à faire et c'est aussi un choix intelligent. Les chefs d'entreprise doivent jeter un regard critique sur les systèmes et les processus actuels et veiller à ce qu'ils ne perpétuent pas involontairement des préjugés. Ils doivent rechercher délibérément la différence et comprendre que les gens ayant des connaissances et des expériences variées enrichissent la culture et consolident leur entreprise.

Passons en revue ces impératifs cruciaux et explorons la façon dont le budget de cette année permet de faire progresser le Canada dans ces **quatre secteurs clés**.

# Canaliser nos investissements et nos ressources pour obtenir un avantage concurrentiel

Le Canada doit combler ses écarts sur le plan de la productivité. Pour accélérer la croissance, nos efforts doivent être encore plus ciblés et délibérés.

Nous devons axer nos ressources sur les secteurs, les sous-secteurs et les technologies qui, de façon réaliste, ont le potentiel de devenir des champions mondiaux de l'innovation. Nous devons nous concentrer de façon particulièrement marquée sur les domaines où nous sommes reconnus pour avoir un avantage concurrentiel distinct et dans lesquels les entreprises ont la volonté d'investir pour exploiter ces avantages. Selon les commentaires que nous avons entendus de leaders d'affaires partout au pays, ce sont les marchés – et non les gouvernements – qui doivent repérer les champions mondiaux actuels et futurs.

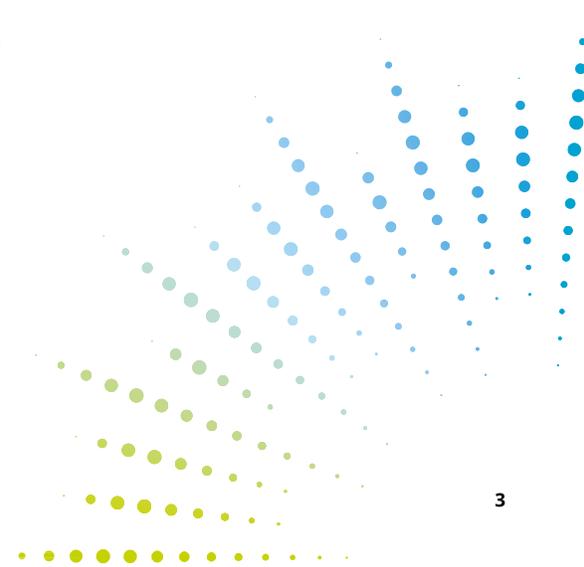
*Le gouvernement a pris des mesures dans le budget 2018 afin que ces priorités puissent être mises en œuvre :*

Dans le budget 2018, le gouvernement propose d'investir 3 milliards de dollars sur cinq ans en vue de créer des conditions économiques qui favoriseront l'émergence de nouveaux champions canadiens. Cet investissement comprend un montant de 1,7 milliard de dollars pour soutenir la prochaine génération de chercheurs par l'intermédiaire des conseils subventionnaires et des instituts de recherche fédéraux. **Il représente le plus important investissement en recherche fondamentale jamais effectué au Canada.** Il comprend aussi un montant additionnel de 1,3 milliard

de dollars sur cinq ans qui sera investi dans les laboratoires, l'équipement et l'infrastructure sur lesquels s'appuient les chercheurs.

Depuis longtemps, le Canada, une terre riche en minéraux qui fait l'envie du reste du monde, est perçu par le secteur privé comme l'un des plus grands acteurs mondiaux du secteur minier. Le budget 2018 fournit un soutien important au secteur minier en veillant à ce que les petites entreprises d'exploration minière puissent obtenir plus facilement des capitaux pour financer leurs activités d'exploration minière sur de nouveaux sites miniers. Le soutien prend la forme d'une prolongation du **crédit d'impôt pour exploration minière** de 15 % pour une autre année. Le crédit d'impôt viendra donc à échéance en mars 2019. Cette mesure devrait aider les plus petites entreprises d'exploration minière à obtenir davantage de capitaux propres, même si elle devrait se traduire à court terme par une réduction nette des revenus fédéraux d'environ 45 millions de dollars au cours de la période de 2018-2019 et de 2019-2020.

Dans le budget 2018, le gouvernement propose d'investir 3 milliards de dollars sur cinq ans en vue de créer des conditions économiques qui favoriseront l'émergence de nouveaux champions canadiens



En août prochain, le Canada deviendra le deuxième pays au monde à légaliser le cannabis à usage récréatif. Le Canada est le leader mondial sur ce marché, presque l'ensemble des plus grandes entreprises de production de cannabis s'y étant établies. Par ailleurs, les géants canadiens du cannabis ont déjà commencé à signer des contrats d'exportation afin de fournir à d'autres pays du cannabis à usage médical. En décembre, le gouvernement fédéral a conclu une entente avec les gouvernements des provinces et des territoires pour veiller à ce que les droits d'accise sur le cannabis restent faibles, soit le montant le plus élevé entre 1 dollar le gramme ou 10 % du prix d'un produit, par l'entremise d'un cadre administré par le gouvernement fédéral. Le budget 2018 comprend des **mesures additionnelles ayant pour but de mettre en place des assises solides pour le secteur du cannabis à usage récréatif qui sera bientôt légal**. Parmi ces mesures, mentionnons des investissements de plus de 80 millions de dollars dans des initiatives d'éducation publique, un financement qui permettra d'évaluer l'effet de la consommation de cannabis sur la santé mentale des Canadiens et qui soutiendra la recherche sur la consommation de cannabis au Canada.

Au cours des dernières années, des géants technologiques étrangers ont investi d'importantes sommes au Canada en se basant sur notre nouveau statut de pôle de développement et de talents dans les technologies émergentes, comme l'intelligence artificielle. Bien que la croissance de l'emploi et l'ouverture de nouveaux pôles d'emploi, de même que les investissements en capitaux et les recettes fiscales qui y sont associés, soient une bénédiction pour le Canada, la protection de la propriété intellectuelle (PI) canadienne est devenue un enjeu dont il faut s'occuper. À un moment où les frontières entre le Canada et les États-Unis pourraient devenir plus denses, le risque que les spécialistes des technologies les plus talentueux du Canada produisent de la PI pour des sociétés étrangères par l'intermédiaire de leurs succursales s'accroît. Le coût pour ensuite « racheter » ces idées sous forme de biens et de services commercialisés pourrait augmenter.

Le budget 2018 propose donc la première **stratégie en matière de propriété intellectuelle** au Canada. Cette stratégie comprend un financement de 30 millions de dollars en vue de mettre en œuvre un projet pilote de collectif de brevets, lequel permettra aux entreprises et aux entrepreneurs canadiens de mettre en commun leurs brevets et d'échanger, de générer de la PI ainsi que d'octroyer des licences ou d'acheter des titres de PI. Cette approche vise à aider les entreprises canadiennes à profiter d'une « liberté d'exploitation » mondiale, à atténuer les risques de contrefaçon de brevets et à se défendre contre une poursuite pour contrefaçon de brevets. Cette stratégie comprend un financement supplémentaire de 21,5 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer le développement de l'expertise en propriété intellectuelle et les avis juridiques dans la communauté d'innovation. Enfin, la stratégie inclut un financement de 33,8 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2018-2019, pour la création d'un marché de la PI. Ce marché constituerait un guichet unique donnant un accès en ligne aux titres de propriété intellectuelle appartenant au secteur public pouvant être offerts sous licence ou vendus en vue de réduire les frais liés aux opérations pour les entreprises et les chercheurs et d'améliorer l'accès à la propriété intellectuelle appartenant au secteur public.

# Accélérer la circulation des gens, des biens et des idées

Dans un monde où d'autres nations se replient, resserrent leurs frontières et retirent leur appui au libre-échange, le Canada doit miser sur son ouverture et sa diversité pour positionner ses champions économiques dans une circulation d'idées, de biens et de talents à l'échelle mondiale.

Alors que se poursuivent les discussions trilatérales entre le Canada et les autres membres de l'ALENA en vue de préserver les échanges commerciaux de biens et services qui, combinés, se chiffrent à 1 billion de dollars américains par année, la fin de l'entente reste une possibilité. Avec les États-Unis, qui représentent le plus grand marché d'exportation du Canada, menaçant d'abandonner l'ALENA et leur rôle traditionnel de champion des institutions économiques mondiales, des pays émergents comme la Chine s'avancent pour combler le vide de leadership et s'activent afin de remplacer les règles et les normes régissant le commerce international par leurs propres normes.

Le Canada doit accroître son orientation mondiale alors que ce nouvel ordre économique mondial prend forme. Cela signifie qu'il faut réduire considérablement les obstacles, pour les talents et le commerce, qui nuisent à la croissance dans des secteurs où nous possédons un avantage concurrentiel. Nous devons rechercher énergiquement les meilleurs talents à l'échelle mondiale, cibler des investissements dans des infrastructures pour faciliter les échanges commerciaux et diversifier ces échanges de manière stratégique afin de donner à nos entrepreneurs et à nos entreprises un accès aux marchés à plus forte croissance dans le monde de façon à devancer la concurrence.

*Le gouvernement a pris des mesures dans le budget 2018 afin que ces priorités puissent être mises en œuvre :*

Le gouvernement a inclus un financement de 75 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2018-2019 à Affaires mondiales Canada pour que le **soutien diplomatique et commercial canadien soit plus solidement établi en Chine et dans d'autres parties de l'Asie.**

Cela inclut l'augmentation du nombre de diplomates et de délégués commerciaux canadiens sur le terrain en Chine ainsi que de nouvelles initiatives visant à promouvoir les échanges du Canada avec la Chine et d'autres marchés asiatiques.

Afin d'aider les entreprises canadiennes à profiter des occasions de croissance grâce à l'exportation, le gouvernement a proposé des **améliorations au Service des délégués commerciaux**, qui offre actuellement aux entreprises des conseils, des contacts et des fonds pour les aider à explorer les nouveaux marchés grâce à un réseau de 1 300 délégués commerciaux répartis dans 161 bureaux partout dans le monde. Les améliorations comprennent la fusion de plusieurs programmes de promotion du commerce dans l'ensemble du gouvernement (y compris CanExport, les Accélérateurs technologiques canadiens, Visée mondiale en innovation et le Programme canadien de l'innovation à l'international), la création d'un effectif à impact élevé, agile et doté d'une solide expertise du Service

des délégués commerciaux du Canada, la modernisation des outils numériques afin de mieux servir les entreprises canadiennes, y compris la navigation sans heurt parmi les partenaires fédéraux pour les clients et un soutien ciblé en faveur des exportations canadiennes croissantes de technologies, de services numériques et de propriété intellectuelle.

Ces deux initiatives combinées montrent les efforts considérables que le gouvernement investit dans le but de diversifier les relations commerciales du Canada. Ces investissements viennent renforcer les ressources que le Canada s'est engagé à mettre de l'avant grâce à l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Cet accord, conjugué à l'Accord économique et commercial global (AECG) conclu en 2016 entre le Canada et l'Union européenne permettrait de doubler l'accès préférentiel aux marchés pour les biens et les services canadiens, le faisant passer de 31 % à 63 % du produit intérieur brut (PIB) mondial.

# Remettre en question le statu quo en matière d'éducation et de perfectionnement des compétences

Notre main-d'œuvre hautement scolarisée constitue depuis longtemps une source de croissance, de compétitivité et de prospérité.

Pour l'ensemble de la main-d'œuvre canadienne, une meilleure compréhension globale des compétences requises et des possibilités de carrière qui sont offertes dans l'économie actuelle et future est essentielle pour assurer de meilleurs résultats en matière d'emploi

En effet, le Canada peut se targuer d'afficher l'un des taux de réussite éducative les plus élevés au monde, de figurer en tête de liste dans les évaluations internationales de réussite scolaire et d'avoir des institutions postsecondaires qui figurent parmi les meilleures dans le monde. Toutefois, cet avantage lié à la connaissance est en train de s'éroder précisément au moment où nous en avons le plus besoin pour appuyer l'innovation et la croissance économique. L'automatisation, l'intelligence artificielle et l'Internet des objets sont en train de créer un monde dans lequel même les travailleurs les plus scolarisés auront de la difficulté à rivaliser.

Afin de doter les Canadiens des compétences dont ils auront besoin dans une économie fondée sur le savoir et la technologie, le gouvernement et les entreprises doivent unir leurs efforts pour changer la façon dont nous éduquons, formons et reformons la main-d'œuvre canadienne. Nous devons élaborer et adopter un modèle d'apprentissage perpétuel, souple et collaboratif, et le gouvernement, les entreprises et les établissements universitaires devront concerter leurs efforts pour fournir aux Canadiens les compétences et les connaissances dont ils ont besoin pour réussir dans leur vie professionnelle. Nous devons créer une puissante locomotive de perfectionnement des compétences à l'échelle mondiale, et les entreprises doivent assumer un rôle prépondérant dans l'éducation et la formation d'une main-d'œuvre compétitive.

*Le gouvernement a pris des mesures dans le budget 2018 afin que ces priorités puissent être mises en œuvre :*

Le programme **Emplois d'été Canada** est un engagement pris par le Canada pour favoriser le perfectionnement des compétences des jeunes Canadiens en début de carrière afin que ceux-ci puissent acquérir les outils dont ils auront besoin plus tard durant leur carrière. Le fait d'exposer les jeunes au marché du travail durant leurs études formelles nous permettra d'obtenir une meilleure compréhension des compétences que recherchent les employeurs. À cette fin, le gouvernement propose, dans son budget 2018, d'investir 448,5 millions de dollars additionnels sur cinq ans dans le programme Emplois d'été existant en vertu de la Stratégie emploi jeunesse pour continuer d'accroître le nombre de postes offerts. Parallèlement, il s'est engagé à annoncer une Stratégie emploi jeunesse renouvelée au cours de la prochaine année.

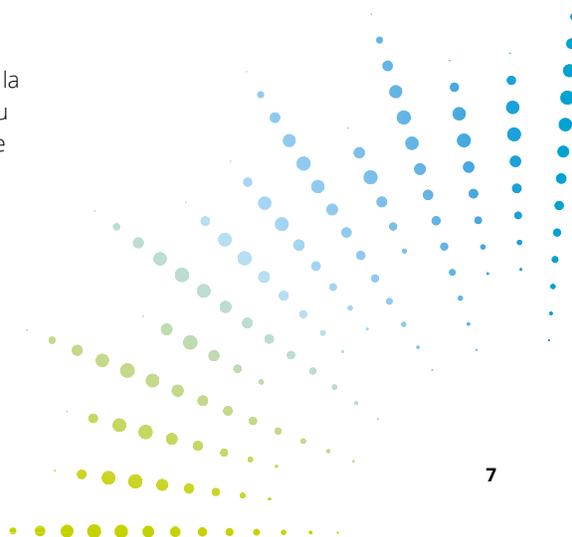
Pour l'ensemble de la main-d'œuvre canadienne, une meilleure compréhension globale des compétences requises et des possibilités de carrière qui sont offertes dans l'économie actuelle et future est essentielle pour assurer de meilleurs résultats en matière d'emploi. Une connaissance accrue du marché du travail permettra aux chercheurs d'emploi de mieux comprendre les compétences que recherchent les employeurs et leur permettra de prendre des décisions éclairées touchant leur formation et leur carrière. Dans le but d'améliorer la qualité des renseignements offerts aux chercheurs d'emploi, le gouvernement investira 27,5 millions de dollars sur cinq ans pour la mise en place d'une **plate-forme de liens longitudinaux entre l'éducation et le marché du travail**, qui sera gérée par Statistique Canada. Par ailleurs, le fait d'établir des partenariats entre les établissements d'enseignement favorisera la création de programmes adaptés et aidera ainsi les chercheurs d'emploi à obtenir les compétences pertinentes.

Pour cette raison, le budget 2018 prévoit de consacrer plus de 46 millions de dollars sur cinq ans à un **programme de préparation à la formation** visant à favoriser les vocations dans les métiers spécialisés, lesquels constituent un fondement important de l'économie canadienne. Le gouvernement fédéral s'est engagé à collaborer avec tous les paliers de gouvernement ainsi que les établissements d'enseignement, les entreprises de formation, les syndicats et les employeurs, à aider les personnes en recherche d'emploi à explorer la possibilité de carrières intéressantes dans

des métiers spécialisés où la demande est grande. Cette démarche, quoique confinée aux seuls métiers spécialisés, s'inscrit dans le cadre de l'approche en pleine évolution que le Canada a adoptée à l'égard de l'enseignement et de la formation dans le but de répondre à la demande du marché du travail.

Finalement, le fait de prédire les compétences très recherchées dans le futur aidera les Canadiens à se préparer pour un marché du travail sujet à d'importantes perturbations technologiques et à une diminution de la durée de vie des compétences. Le gouvernement lancera donc **l'initiative Compétences futures** au printemps 2018 afin de réfléchir attentivement aux compétences de l'avenir. Il a également réservé 750 000 \$ pour entreprendre un examen horizontal de ses propres programmes de perfectionnement des compétences afin d'aligner les efforts sur les besoins émergents. Finalement, acquérir une meilleure compréhension des compétences du futur et nous efforcer d'intégrer leur perfectionnement grâce aux établissements d'enseignement et à des programmes de formation auront pour effet de développer la résilience de notre main-d'œuvre.

Le budget 2018 met l'accent sur le perfectionnement des compétences de la main-d'œuvre pour l'économie future du Canada. Faire évoluer l'approche globale publique et privée de l'éducation sera également une nécessité.



# Créer un pays prospère et économiquement plus inclusif

Deloitte est d'avis que le Canada, au cours des 25 prochaines années, peut devenir le meilleur endroit au monde où vivre et travailler, si nous avons le courage de nous unir pour inclure.

En faisant de l'égalité et de la croissance les thèmes centraux de son budget, le gouvernement tente de changer le point de vue traditionnel selon lequel il y a nécessairement un compromis à faire entre une plus grande égalité et la croissance économique

La diversité du Canada est un avantage concurrentiel, tant pour les entreprises que pour l'ensemble du pays. Notre marque de nation diversifiée et ouverte est une source de fierté et d'optimisme. Toutefois, après des décennies de progrès, le Canada stagne depuis quelques années et notre position enviable risque de s'affaiblir.

Aujourd'hui, les milieux de travail canadiens ne reflètent toujours pas la richesse de la population. L'avancement des groupes habituellement sous-représentés de la société canadienne, comme les personnes handicapées et les Autochtones, est beaucoup trop lent, particulièrement en ce qui concerne l'accès aux postes des échelons supérieurs des organisations. Maintenant plus que jamais, nous faisons face à des vents contraires : une concurrence mondiale féroce, une technologie qui évolue rapidement et une vague de changements démographiques qui laissera moins de Canadiens en âge de travailler sur le marché du travail en raison du vieillissement de la population. Nous pouvons stimuler une croissance économique inclusive qui crée des occasions pour tous les Canadiens.

En faisant de l'égalité et de la croissance les thèmes centraux de son budget, le gouvernement tente de changer le point de vue traditionnel selon lequel il y a nécessairement un compromis à faire entre une plus grande égalité et la croissance économique. Le budget présente une gamme de mesures sur l'équité salariale et la politique sociale visant à augmenter la participation des femmes et des groupes à faible revenu ciblés au sein de la main-d'œuvre, et qui devraient également contribuer à des environnements de travail plus diversifiés et productifs dans les sociétés sous réglementation fédérale.

Avec un taux de chômage national tout juste en deçà de 6 %, le marché du travail est déjà près du plein emploi, ce qui suggère que la croissance économique future est limitée par l'expansion de la population active. Toute croissance additionnelle devra nécessairement provenir d'une combinaison de gains de productivité, d'innovation et d'une utilisation plus efficace des ressources disponibles. En outre, le vieillissement de la population est susceptible de limiter la croissance de la main-d'œuvre et pourrait avoir des répercussions sur la croissance de la productivité.

Dans ce contexte, les mesures d'égalité et de croissance liées aux identités de genre du budget 2018 peuvent aider à accroître la main-d'œuvre ou aider à améliorer sa productivité.

*Le gouvernement a pris des mesures dans le budget 2018 afin que ces priorités puissent être mises en œuvre :*

Le gouvernement a annoncé un investissement de 1 milliard de dollars en 2019 pour l'**Allocation canadienne pour le travail (ACT)**, une version renforcée de la Prestation fiscale pour le revenu de travail (PFRT) lancée en 2005. Plus généreuse et plus accessible, l'ACT subventionne les gains des travailleurs à faible revenu au moyen d'un crédit d'impôt. Ce programme vise à accroître la participation au marché du travail des travailleurs à faible revenu, à augmenter leur présence sur le marché du travail et à augmenter le nombre d'heures de travail de ceux qui occupent un emploi à temps partiel. Le programme peut ainsi accroître la participation au marché du travail des travailleurs à faible revenu qui vivent actuellement en marge. Les effets à long terme de ces changements laissent entrevoir des occasions accrues d'acquisitions de compétences et, par conséquent, une croissance des salaires.

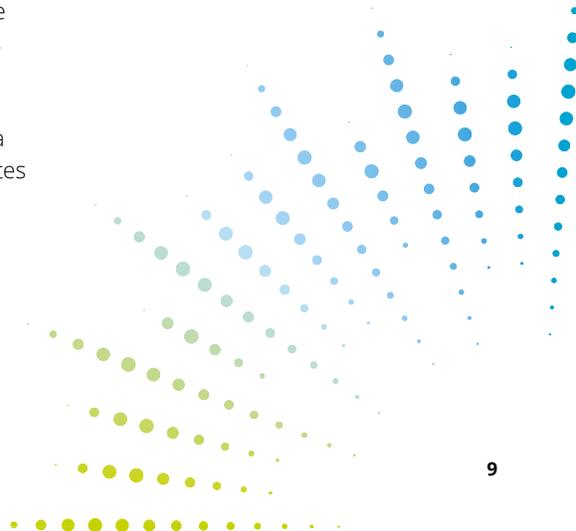
Afin de soutenir l'égalité à l'égard du rôle parental et la souplesse permettant un retour plus rapide au travail, le gouvernement a également annoncé 1,2 milliard de dollars sur cinq ans, à compter de 2018-2019 afin d'instaurer une **nouvelle prestation pour le partage parental d'assurance-emploi**. Cette prestation devrait permettre d'obtenir des semaines supplémentaires de prestations parentales d'assurance-emploi, « à prendre ou à laisser »,

lorsque les deux parents conviennent de partager le congé parental. Cette initiative est de nature à accroître le taux de participation au marché du travail des mères qui choisissent aujourd'hui de moins s'absenter pour s'occuper de la garde de leurs enfants et à promouvoir la répartition équitable des responsabilités familiales et ménagères.

Une des mesures phares annoncées dans ce budget est l'adoption d'une **loi sur l'équité salariale** proposée par le gouvernement dans le but de favoriser la réduction de l'écart salarial entre les sexes dans les secteurs sous réglementation fédérale, auxquels 1,2 million de salariés appartiennent. Cette loi s'inspirera des modèles de l'Ontario et du Québec afin de s'assurer que, en moyenne, les femmes et les hommes travaillant dans ces secteurs reçoivent une rémunération égale pour un travail de valeur égale. Dans la mesure où cette approche législative permettra de tirer les salaires à la hausse et d'améliorer les conditions de travail pour les femmes qui occupent des emplois à faible rémunération, une telle loi pourrait contribuer à accroître la participation des femmes au marché du travail et leur présence dans la population active. Ses effets pourraient contribuer à l'instauration de milieux de travail plus diversifiés, dans lesquels les femmes seront représentées en plus grand nombre au sein des équipes de direction et prendront davantage part à la prise de décisions. Des études récentes ont montré que la parité des sexes et qu'une plus grande diversification dans

les milieux de travail tendent à accroître la rentabilité et, de façon plus générale, la performance globale des entreprises.

En outre, ces répercussions positives en faveur d'une plus grande équité salariale entre les sexes pourraient se propager au-delà des secteurs sous réglementation fédérale dans la mesure où la loi sur l'équité salariale sera perçue par les entreprises d'autres secteurs comme une incitation à se pencher sur la question des disparités entre les sexes et à y remédier. Il suffit pour s'en convaincre d'observer d'autres pays où les gouvernements ont pris des mesures plus amples dans ce domaine, comme le Royaume-Uni, où les entreprises qui comptent 250 employés ou plus ont désormais l'obligation de rendre publics les écarts salariaux moyens et médians entre les sexes au sein de leur personnel.



# Le gouvernement maintient son cap

Si le budget peut être perçu comme étant l'état des revenus de la nation, il peut – et il devrait – également être vu comme une déclaration politique. Le discours prononcé par le ministre des Finances a mis en lumière certains éléments de la philosophie du gouvernement et de son programme politique, dans un contexte où il se prépare pour des prochaines élections générales, prévues en octobre 2019.

Le budget de l'année prochaine sera un document à saveur électorale qui marquera le lancement non officiel de la campagne électorale. On peut s'attendre à ce qu'il renferme des dépenses conséquentes. En comparaison, le budget de cette année est plutôt un document qui s'inscrit dans la continuité et dont l'objectif est simplement d'annoncer les initiatives qui pourraient devenir les piliers sur lesquels reposera le programme électoral que présentera le gouvernement pour obtenir sa réélection. Les signes annonciateurs les plus évidents à ce titre résident dans l'annonce de la création d'un conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime d'assurance-médicaments, dans les diverses mesures regroupées sous le thème général de la promotion de l'équité entre les sexes et dans les mesures de financements supplémentaires en faveur de la recherche scientifique fondamentale.

Porté par les vents favorables d'une économie en bonne santé, le gouvernement a de surcroît eu le luxe de concentrer le budget 2018 sur des mesures destinées à continuer dans la lancée que connaît le Canada en renforçant la participation au marché du travail, tout en adoptant une approche attentiste à l'égard de toute décision à prendre pour compenser les changements qui pourraient survenir dans le cadre de l'ALENA. Cette marge de manœuvre va toutefois rapidement se réduire. En effet, compte tenu des récentes réductions importantes du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, le Canada devra demeurer vigilant s'il ne veut pas voir se réduire son avantage concurrentiel et son pouvoir d'attraction des investissements en capital, tant nationaux qu'étrangers.

Dans un monde soumis de toutes parts à des forces perturbatrices et où le changement se produit à un rythme toujours plus rapide, le Canada a besoin d'actions innovatrices et avant-gardistes de la part de toutes les parties prenantes, qu'il s'agisse des gouvernements, des entreprises, des organismes non gouvernementaux, des milieux universitaires ou des citoyens afin qu'ils contribuent à assurer un avenir pour notre pays, marqué par le partage de la croissance et de la prospérité. Le budget 2018 est un pas qui va dans le sens des mesures audacieuses qui s'imposeront pour s'épanouir en cette ère de perturbations. Cependant, pour que le Canada devienne, d'ici la célébration de son 175<sup>e</sup> anniversaire, le meilleur endroit sur terre pour vivre et travailler, tous les intervenants devront travailler ensemble pour continuer de bâtir une société et une économie qui donnent à tous les Canadiens les moyens de réaliser leurs aspirations.

# Personnes-ressources

**Mario Iacobacci**

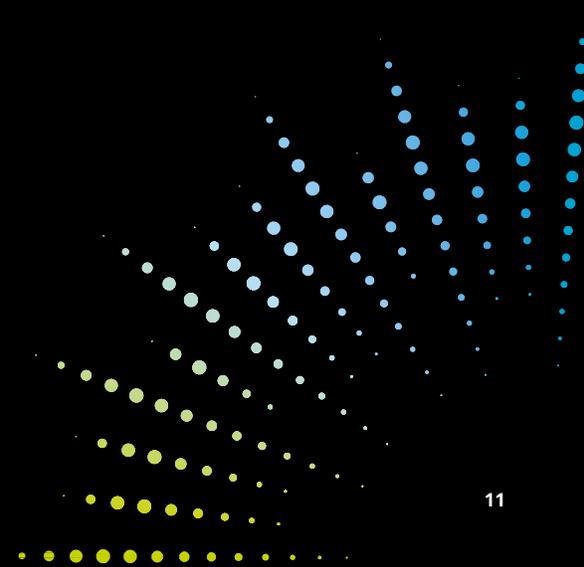
Associé, Services-conseils  
économiques et d'actifs  
miacobacci@deloitte.ca  
Tél. : 1-514-393-7101

**Fatima Laher**

Leader, Clients et secteurs,  
Fiscalité  
flaher@deloitte.ca  
Tél. : 1-416-601-6570

**Duncan Sinclair**

Vice-président  
dlsinclair@deloitte.ca  
Tél. : 1-604-640-3083





[www.deloitte.ca](http://www.deloitte.ca)

Deloitte offre des services dans les domaines de l'audit, de la certification, de la consultation, des conseils financiers, des conseils en gestion des risques et de la fiscalité, et des services connexes, à de nombreuses entreprises du secteur privé et public. Deloitte sert quatre entreprises sur cinq du palmarès Fortune Global 500® par l'intermédiaire de son réseau mondial de cabinets membres dans plus de 150 pays et territoires, qui offre les compétences, le savoir et les services de renommée mondiale dont les clients ont besoin pour surmonter les défis d'entreprise les plus complexes. Pour en apprendre davantage sur la façon dont les quelque 264 000 professionnels de Deloitte, dont 9 400 au Canada, ont une influence marquante, veuillez nous suivre sur LinkedIn, Twitter ou Facebook.

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir [www.deloitte.com/ca/apropos](http://www.deloitte.com/ca/apropos).

Ce document est publié par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à l'intention des clients et amis du Cabinet et ne doit pas remplacer les conseils judicieux d'un professionnel. Aucun geste ne devrait être posé sans consulter d'abord son conseiller professionnel. Vous utilisez le présent document à vos propres risques.

© Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et ses sociétés affiliées.

Conçu et produit par le Service de conception graphique de Deloitte, Canada. 18-5552T